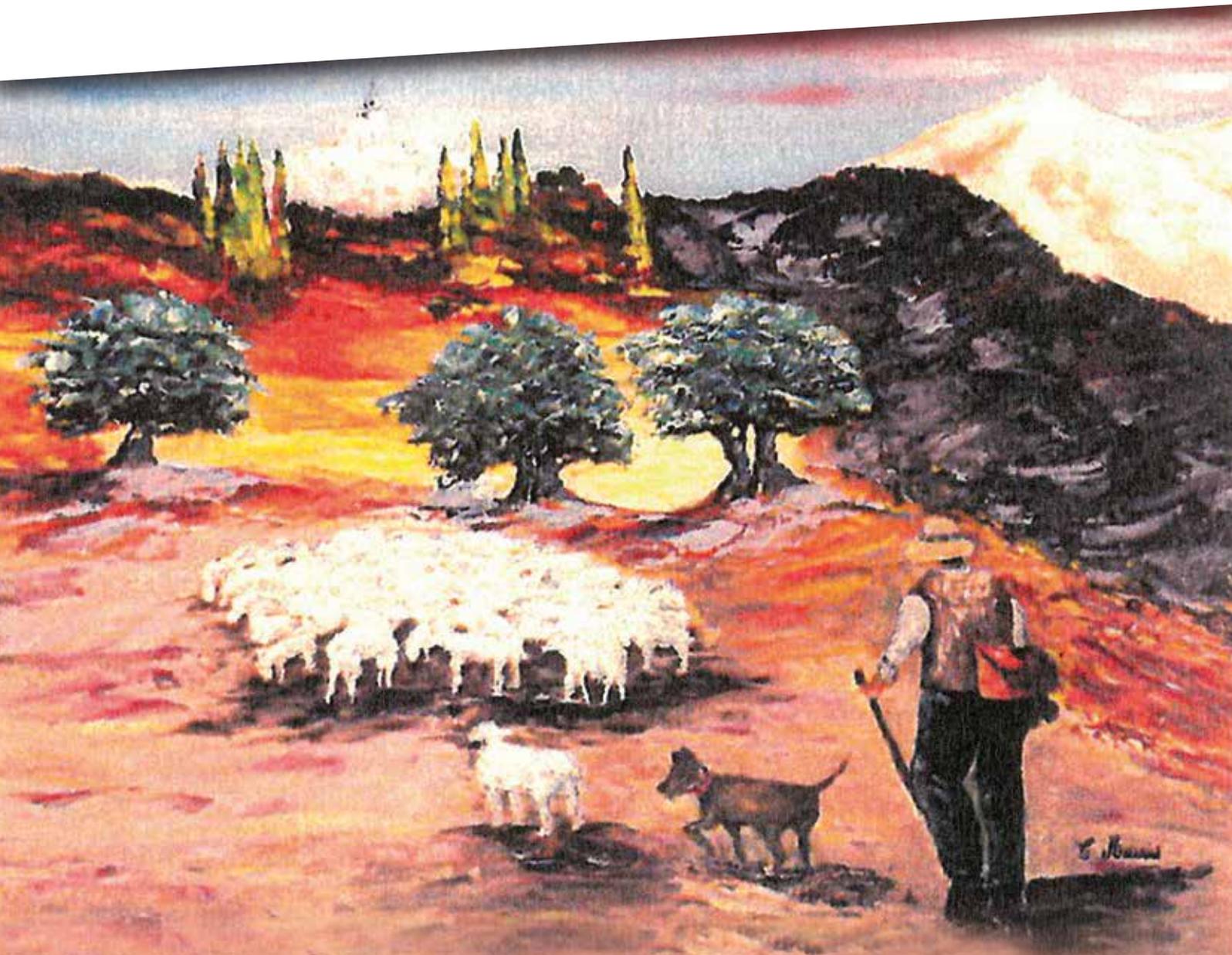


n° 03

janvier 2
février 0
mars 1 5

la Gazette

MORMOIRON
Ventoux



*Régis Silvestre, Maire de Mormoiron,
Vice-président de la Communauté de Commune Ventoux Sud,
le Conseil municipal
vous adressent leurs vœux bien sincères de santé et de joies
pour l'année 2015.*

SOMMAIRE

03

Édito

Les vœux de Régis Silvestre, de Max Raspail
La venue de Monsieur le Sous-Préfet

04

Actualités

Sapeurs pompiers : Passation de commandement,
baptême du centre de secours et la Sainte Barbe
Le 11 novembre et l'hommage aux Harkis

06

Vie municipale / CCAS

Les tribunes, le Téléthon, L'arbre de Noël des employés
communaux, Le repas du CCAS, Le marché de Noël

08

La dynamique associative

Un concert pour Mira, Lecture au Hangar Lamy
Le Noël de la Troupe, La messe de minuit

10

Dossier : Services techniques & travaux

Les employés des services techniques, les travaux 2014/15,
amélioration de l'habitat et opération façade, serveur
d'alerte, panneaux lumineux & la propreté du village

13

Patrimoine

Croix, calvaires et fontaines
État civil

14

Infos pratiques

Les détecteurs de fumée & La Poste

16

Agenda



Les fêtes de fin d'année n'ont pu faire totalement oublier les difficultés dans lesquelles certains de nos concitoyens se trouvent. La notion de solidarité se fait toujours plus importante. Alors que la tentation pourrait être à l'isolement et au repli sur soi, les difficultés imposent que nous soyons unis et que la solidarité joue. Jamais le besoin n'a été aussi grand du soutien de l'Etat, de celui des collectivités locales... Un besoin de République, de justice sociale et de confiance en nos institutions. Dans le monde des collectivités, 2015 devrait confirmer le conseiller général dans son rôle de proximité, au soutien des communes de son canton élargi et de leurs habitants. Je suis donc particulièrement satisfait de savoir que mon action aux côtés des élus de ce territoire s'inscrit dans la durée et que je vais poursuivre l'œuvre engagée depuis plusieurs années dans le canton de Mormoiron : aménagements routiers, développement économique, agriculture, transports scolaires, soutien aux personnes âgées, aux personnes handicapées, et d'une manière générale aux plus fragiles, accompagnement de la petite enfance, environnement ou encore soutien aux collectivités ...

Les domaines d'intervention sont divers et illustrent la préoccupation du Département d'agir au quotidien pour tous les Vauclusiens.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015.

Max Raspail

*Conseiller général du Canton de Mormoiron,
Président de la Communauté des Communes
Ventoux Sud*

ÉDITO



Armoiries créées par M. Durand et adoptées
par le Conseil Municipal du 4 mars 1980

Après une année de travail chargée, dans un contexte économique et social des plus délicats, la période des Fêtes nous a ramené à des valeurs plus nobles, plus familiales.

Dans cette gazette, vous trouverez quelques morceaux choisis illustrant l'esprit de cohésion et de solidarité qui a animé notre belle commune à l'occasion des Fêtes de fin d'année.

Je tiens, à ce sujet, à remercier particulièrement les Présidents et les bénévoles des associations qui, par leur implication quotidienne et leur dynamisme font vivre notre village tout au long de l'année. Et je veux également vous remercier tous, vous qui contribuez à faire de Mormoiron une commune active où il fait bon vivre : chacun, par son métier, par son activité, par son énergie, ou par sa présence, apporte sa contribution à ce village.

C'est la somme de toutes ces valeurs qui fait la richesse de Mormoiron.

Enfin, soyons unis, solidaires, attentifs à nos voisins, à l'écoute les uns des autres pour que les difficultés de la vie quotidienne soient moins pénibles à vivre, notamment pour nos anciens.

Je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'équipe municipale, une excellente année 2015

Votre maire Régis Silvestre



JE SUIS CHARLIE

Profondément choqués, comme tous les Français, la municipalité s'est rassemblée le dimanche 11 janvier sur la Place du Clos dans une manifestation empreinte de dignité pour célébrer la mémoire des journalistes et policiers exécutés par des extrémistes.

Nous exprimons toute notre sympathie fraternelle aux journalistes de Charlie Hebdo, aux policiers et ainsi qu'à leurs familles.

Actualités

Passation de commandement et baptême du centre de secours

La hiérarchie des sapeurs-pompiers du Vaucluse, les représentants du Conseil Général, les élus du canton, de la commune et de nombreux Mormoironnais étaient rassemblés samedi 15 novembre au Centre de Secours de Mormoiron pour une double cérémonie.

L'Adjudant-Chef Denis Marcellin, après 10 ans comme Chef de Centre a passé officiellement son commandement à l'Adjudant Franck Ortuno. Tous les deux pompiers volontaires depuis leurs plus jeunes âges (16 et 19 ans), ils ont gravi tous les échelons en donnant de leurs temps pour notre sécurité et notre tranquillité. Ensuite le Centre de Secours de Mormoiron a pris le nom de «Centre de Première Intervention Didier Vincent». Disparu l'été dernier, Didier Vincent, connu de tous dans le village, avait participé à la création de ce centre, dont il en avait été le Chef pendant 20 ans. Un hommage émouvant lui a été rendu. Nous transmettons, au nom de tous les Mormoironnais, nos vœux de réussite les plus chaleureux à Franck et à son équipe de volontaires.



Sainte Barbe

Le samedi 13 décembre, a eu lieu à la Caserne Didier Vincent de Mormoiron la fête de la Sainte Barbe. Véritable institution pour les soldats du feu, la célébration de leur Saint Patron est l'occasion de faire le bilan de l'année qui s'achève, où on remarque que, pour le corps de Mormoiron, plus de 80% de leurs sorties le sont pour des assistances aux personnes.

C'est aussi le moment de penser à tous ces pompiers partis trop tôt, sur le terrain, alors qu'ils aidaient des personnes en danger. À Mormoiron, ont été promus et décorés 5 membres du corps local :

- Guilhem Mghaieth, nouvel arrivant sur le village, et spontanément volontaire, a été promu au grade de Sergent
- Fayçal Medjkoune a été promu Caporal
- Hugo Mongenot a lui été promu au grade de Première Classe

Ont été décorés pour les services rendus et la durée de leur engagement :

- Denis Marcellin, ancien chef de corps, pour 20 ans de services a reçu une médaille d'ancienneté argent
- Jean-Philippe Horard, pour ses 30 ans de dévouement, a été récompensé de la médaille d'ancienneté or

À noter également que Gregory Comte, habitant Mormoiron, pompier professionnel sur Avignon, rejoint le corps local en tant que volontaire.

Félicitations aux promus et gradés, et tous nos vœux de réussite, notre reconnaissance et nos remerciements à tous ces pompiers qui sont présents pour nous protéger quand nous avons besoin d'aide.



11 novembre



Fin de la Grande Guerre

En ce 11 novembre 2014, le village a commémoré la fin de la Grande Guerre.

Nous sommes aussi entrés dans une longue période de transmission de la mémoire et de l'Histoire. Le prix payé par Mormoiron a été lourd.

Les 35 noms gravés sur notre Monument aux Morts en témoignent: ce centenaire mêle étroitement histoire familiale et mémoire nationale. Les nombreux Mormoironnais présents, dont beaucoup d'enfants, ont montré leur attachement à leur Histoire.

À vos archives...

Si vous avez des documents, des lettres, des photos, des objets datant de l'époque de la Grande Guerre, ou des souvenirs d'habitants de notre village ayant vécu cette tragédie, et que vous souhaitez les partager, prenez contact avec la Mairie au 04 90 60 80 17 ou par mail communication@mormoiron.com.



La France, enfin, se souvient...

Notre pays ayant décidé de reconnaître les services rendus par les Harkis lors des derniers conflits en Algérie, nous nous réjouissons que notre commune se soit associée à cette journée de mémoire.

L'ensemble du Conseil Municipal, les Corps constitués et les autorités civiles et militaires se sont associés à ce devoir de mémoire.

Nous remercions tout ceux et celles qui ont « bien voulu se souvenir ».

Vie municipale



Décision

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, que les salles situées sous l'Ecole Élémentaire, chemin du Moulin, seront mises gracieusement (sauf caution) à disposition des associations ayant leur siège social sur la Commune et proposant des activités culturelles artistiques ou manuelles liées à la création. D'autre part, une subvention de 600 euros a été proposée par Patrick Chavada et accordée à l'Étoile Mormoironnaise, dirigée par M. Didier Besombes, pour la Course des Ogres du 18 janvier prochain.

Monsieur le Sous-Préfet Jean-François Moniotte nous a honoré d'une visite le mercredi 12 novembre 2014 afin d'évoquer les difficultés rencontrés dans notre commune et surtout les projets qui seraient les nôtres pour 2015 et les années à venir.

Très attentif à nos propos, il nous a assuré de son aide et nous a encouragés dans ce sens.

Promesse a été faite de revenir nous voir à Mormoiron lors de leur présentation.

Rappel :

Les comptes-rendus du Conseil Municipal sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune ainsi que sur : <http://www.mormoiron.com/le-conseil-municipal/documents-comptes-rendus/>



Comme chaque année, des bénévoles se sont mobilisés pour apporter leur contribution au Téléthon. La municipalité a organisé un concours de belote et un concours de tarot en partenariat avec l'association des Parents d'Élèves. Les participants ont été récompensés par les lots offerts par les commerçants de Mormoiron que chacun tient à remercier : Boulangerie Carmona, Pharmacie Demoulin, Amande Douce Institut, Algovital, Fleurs et Jardin, Fuel Benjamin Latour, Poterie Jean-Luc Fizet, Amandine Fizet, La Farigoule, Pizza Basta, TerraVentoux, Tabac Le Coin des Curieux, Boulangerie Blanc, Garage Silvestre, Domaine des Hautes Brigières, Domaine des Capouillères. D'autres associations comme le Foyer Rural et les amis de Mormoiron ont également participé en faisant un don à l'AFM.

L'essentiel c'est Mormoiron

Du haut de sa fontaine, le coq déchante!
Le Printemps portait la promesse d'un soutien indéfectible aux associations mormoironnaises, richesse culturelle de notre village. Le vent d'automne a fini par tout balayer. Comment comprendre la mainmise du tout nouveau Comité des Fêtes sur la Foire à l'asperge et le Festival du Cinéma ? Après le Comité de Promotion des Produits du Terroir (organisateur de la foire), Lamy Cinoche deviendrait-il le nouvel ennemi ? Certes, le Festival serait maintenu mais sans ses sièges rouges très ou trop confortables.
La Majorité annonce un coût moyen annuel du Hangar Lamy de 7000 €/an. Des caméras de vidéo-surveillance trôneront bientôt à Mormoiron pour la modique somme de 54 000 € (hors fonctionnement), soit presque 8 ans de fonctionnement du Hangar Lamy ! Le chemin Saint-Laurent souffrait-il d'une trop grande circulation pour mériter une telle rénovation ? Alors OUI, nous n'avons pas les mêmes priorités que la Majorité, «comptable des deniers publics». Ma pauvre dame, le Printemps n'est plus ce qu'il était... Il n'y a plus de saison!
Mormoiron.canalblog.com



Les Tribunes La Majorité Municipale

Pour notre équipe, la campagne électorale des municipales s'est terminée en avril dernier.
Depuis maintenant 9 mois, chacun a pu juger que nous préférons consacrer notre énergie à travailler pour notre village. C'est ce qui nous importe vraiment : que Mormoiron s'embellisse, vive et se développe.
Nous sommes déterminés à avancer, parce que la vie, la gestion et la responsabilité d'une commune, ça n'est pas du cinéma.

Nous présentons à tous les Mormoironnais et à leurs familles nos Meilleurs Vœux de Bonheur, de Santé et de Prospérité pour cette Nouvelle Année 2015.

L'arbre de Noël des employés municipaux

Comme notre Maire s'y était engagé, les personnels municipaux ainsi que leur famille ont été reçus à la salle du Conseil. Ils étaient venus nombreux et le Père Noël (cette année, c'était une Mère Noël) devait leur remettre à chacun un cadeau de la part de la municipalité. Un apéritif réunissait tous le monde pour célébrer, avant l'heure, les fêtes de Noël.

Le Maire et son Conseil ayant choisi de remercier tout un chacun pour l'implication et le dévouement aux services de la communauté notamment depuis le 1^{er} avril dernier...



Le repas du CCAS

Le dimanche 7 décembre 2014 s'est tenu à la salle de la Ruche le repas organisé par le Comité Communal d'Action Social de Mormoiron en partenariat avec le Foyer Rural.



Quelques 100 personnes se sont retrouvées autour d'un excellent repas dans une atmosphère d'échange et de convivialité.

Monsieur Silvestre, Maire, messieurs Boisson et Chavada adjoints au maire, madame Chantrel vice présidente du CCAS, madame Rosa, conseillères municipales, étaient présents, ce qui montre l'attachement de la commune à cette manifestation. Une animation de qualité par Guillaume et le chanteur Pascal Fallais a rythmé l'après midi. Un grand merci aux organisateurs.



Le marché de Noël

Les dimanches 7, 14 et 21 décembre 2014 lors du marché, un Père Noël était présent afin de recevoir les lettres des enfants. Lors de ces marchés, du vin chaud, du chocolat et la castagnade ont été proposés aux visiteurs. Pour une première se fut une réussite totale, pour les commerçants et les Mormoironnais, cette initiative ayant permis de vivre des marchés festifs et nul doute que les marchés de Noël devrait rassembler selon les promesses reçues de très nombreux commerçants.

Merci à Mireille, Valérie, Poupy et Claire pour leur présence et leur joie de vivre.



La dynamique associative

Concert à l'église



Le dimanche 16 novembre dernier, l'Église St Laurent a été le lieu d'un concert donné au profit de «Mira Chiens d'aveugles - Fondation Frédéric Gaillanne ». Cette première a régalé la centaine de spectateurs présents, unanimes pour dire qu'ils avaient beaucoup aimé le répertoire proposé. Les deux chorales, « Canteperdrix » de Mazan, emmenée par sa chef de chœur, Mme Raymonde Conil, et « Au Fil De L'Auzon » de Villes sur Auzon, avec sa chef de chœur habituelle, Mme Elisabeth Bolton St Clair, ont interprété 16 chants classiques, religieux, variété, folklore, negro spiritual dans plusieurs langues. M. le Curé Savoldelli avait autorisé avec enthousiasme ce concert et la présence des 8 chiens d'aveugles, emmenés par Anne-Marie Paget et les autres bénévoles, dont M. Frédéric Gaillanne, fondateur. Les organisateurs remercient particulièrement les spectateurs pour leurs applaudissements nourris, et surtout pour leur énorme générosité. Une très belle expérience à renouveler...

Lecture au hangar Lamy

Pour honorer les poilus de 14 -18,

l'association «Lire et Connaître» qui anime la bibliothèque municipale, avait invité l'association «Bonheur de lecture» pour faire revivre des textes de grands auteurs. Ils avaient choisi L.F. Céline, B. Cendrars et J. Giono qui ont vécu la guerre et ont souffert dans leur chair.

Le hangar Lamy était plein, l'attention à son comble ; l'émotion était perceptible.

Ce fut un grand moment d'après les auditeurs de cette soirée.

Dans un registre plus léger, l'association a programmé le 11 janvier, une lecture d'un auteur marseillais : Eric Schoulthess. L'association «Base art et Cie» fera vivre quelques unes de ses nouvelles.



Le Noël de la Troupe

Ca y est ! Notre premier spectacle de Noël a eu lieu le dimanche 14 décembre 2014 à la salle « La Ruche » de Mormoiron.

Nous avons beaucoup apprécié ce moment de partage avec le public venu nombreux nous applaudir !

Pour « La Troupe » c'est le plus beau des cadeaux de Noël...

Merci

En tant que Présidente de l'association (Marlène Jaeger), je tiens également à remercier chaleureusement, Jean-Noël Rémy, notre metteur en scène et en musique et tous ceux qui ont contribué à la préparation et au déroulement du spectacle ainsi que la Municipalité de Mormoiron et ses habitants.

Après « la trêve des confiseurs » nous allons activement préparer notre prochain spectacle qui aura lieu les :

23 et 24 mai 2015 au Hangar de Lamy à Mormoiron



La messe de minuit



Après de nombreuses années d'absence, une messe de minuit avec crèche vivante s'est déroulée dans l'église de Mormoiron.

Quelques jours de préparation, rendez-vous est donné à la population à 22h30 à la Chapelle Saint Roch. Sous la houlette d'Anne-Marie, des adultes ont revêtus les costumes traditionnels provençaux rejoints par les animaux de la crèche : ânes, chèvre, mouton et des enfants costumés en anges. Une centaine de personnes se sont rassemblées sur place pour effectuer la procession dans le village afin de rejoindre l'église. De nombreux habitants l'ont rejoint pendant le parcours et quelques 250 personnes se sont retrouvées dans l'église afin de suivre cette cérémonie.



La procession est accueillie par le Père Charles-Bernard, curé des paroisses de Notre Dame du Ventoux. Des cantiques de Noël sont chantés par des habitants de Mormoiron qui ont improvisé une chorale (après quelques soirs de répétition). Un vin chaud et les 13 desserts ont été offerts aux personnes présentes, dans la salle de la liberté au centre du village. La municipalité via le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis son minibus à disposition afin de permettre aux plus âgés de participer à ce rassemblement bien dans la tradition provençale. Cette manifestation a été un succès. Nous tenons à remercier Monsieur le curé, les organisateurs, la municipalité, le CCAS, et bien sûr la population de Mormoiron et des environs pour leur participation active à cette messe de minuit qui nous le souhaitons sera renouvelée en 2015.



Noël est fêté dans la nuit du 24 au 25 décembre et le 25 toute la journée. En tant que fête chrétienne, elle commémore chaque année la naissance de Jésus de Nazareth. A l'origine, il existait à cette date des festivités païennes marquant le solstice d'hiver, symbole de la renaissance du soleil. La fête chrétienne a été positionnée à la même date

dans le but de remplacer ces fêtes et, symboliquement, pour associer la naissance du Christ à la notion de lumière croissante.

Le sapin de Noël, toujours présent à l'intérieur des habitations, est chargé de décorer et de regrouper les cadeaux de Noël dans les familles. Le premier arbre de Noël serait apparu à Sélestat en Alsace en 1521.

La crèche met en scène la naissance de Jésus décrite dans le Nouveau Testament avec quelques symboles populaires ajoutés : sur une table, ou à même le sol, une étable miniature est bâtie dans laquelle des personnages (en terre cuite souvent) sont disposés. Ils représentent les parents de Jésus, les bergers réunis autour du nouveau-né et les animaux qui les accompagnent : les moutons des bergers, l'âne qui a porté la Vierge, et le bœuf qui occupait l'étable. Parfois, s'y ajoutent les anges qui ont annoncé la naissance aux bergers. La première crèche aurait été réalisée par François d'Assise en 1223 à Greccio en Italie.



Quelques-uns des travaux réalisés en 2014

- Curage de 5 kilomètres de fossés (Peyrollets, Briguières...)
- Peinture des barrières dans le village
- Mise en place de ralentisseurs et «coussins berlinois» :
chemin des Cagarelles, chemin du Fournet,
Petite Route de Mazan, chemin Ratonneau
- Mise en sécurité de carrefours (Route de Bédoin,
carrefour du Canadel, carrefour des Cagarelles...)
- Changements des entrées de village avec réduction
de la vitesse autorisée à 50 km/h
- Réfection de chemins non goudronnés après orages
- Transformation du Hangar des Plâtrières
pour installation des services techniques
- Fontaine sur le Cours
- Croix quartier du Pont
- Croix route de Bédoin
- Rénovation des toilettes square St Roch

Les travaux de voirie continueront sur le même rythme en 2015, avec, entre autres projets, la restauration de la voirie rue Portail de la Nation.

Le chantier du parking des écoles, qui devait être engagé pendant les vacances scolaires d'hiver, a été retardé pour des raisons climatiques. Il permettra de rendre enfin praticable cet espace les jours de pluie.

L'enrobage de ce parking sera effectué aux beaux jours.





Les employés des Services Techniques

5 employés s'occupent de la partie travaux et voirie dans notre commune. Cette équipe va être renforcée en 2015 par un emploi contrat d'avenir.



Christian Bartolini, Jean-François Delay, Ludovic Maestre et Alain Scozzaro.

Il manque sur la photo 2 agents :
Jérôme Esclapon et Charly Vitalbo (Contrat Avenir)

Patrick Chavada, adjoint en charge de ce domaine, s'emploie avec Christian Bartolini, responsable des Services Techniques, à recenser, organiser et planifier les travaux.

Voirie, propreté, travaux de maçonnerie, de terrassement, de remise en état des chemins communaux, entretien des bâtiments communaux, maintien en état de la signalétique du village, entretien du groupe scolaire... sont le lot quotidien de ces employés au service de la population. Cette planification prend également en compte les urgences de dernières minutes (détériorations de chemins suite aux orages, panne...) ce qui bouleverse quelquefois le rythme des travaux.

Les services techniques essaient de répondre dans la mesure de leurs moyens et de leur temps aux sollicitations de la population. En ce début d'année 2015, les locaux des Services Techniques seront transférés au Hangar des Plâtrières.

Décision

Le Conseil Municipal a voté le 25 novembre dernier la création d'un poste aux services techniques en contrat d'avenir. Ce contrat, renouvelable sur 3 ans, pris en charge à 75% par l'État, va permettre à un jeune sans formation d'acquérir, sur le terrain, expérience et formation (l'opposition s'est abstenue).



Amélioration de l'habitat et Opération façade

Depuis 2010, notre commune s'est entourée des services d'Habitat & Développement de Vaucluse pour assurer le suivi d'un «Point Info Amélioration de l'Habitat» et de l'Opération Façade. C'est un service de proximité, répondant à la volonté communale d'encourager l'amélioration des logements anciens et de favoriser la production de logements locatifs par la mobilisation d'aides financières, ceci sur l'ensemble du territoire communal.

La municipalité a renouvelé en 2014 ce partenariat, dans l'esprit toujours affiché d'améliorer le cadre de vie de ses administrés et d'embellir le village. Elle octroie, avec l'aide du Département et de la Région, une subvention pour la réfection des façades. Le pourcentage est de 30 % du montant des travaux avec un montant maximum de subvention de 1890 €. Si vous avez des projets d'amélioration de l'habitat ou de rénovation de façade, contactez M^{me} Joëlle Abela d'Habitat & Développement de Vaucluse tous les jeudis, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au 04 90 23 12 12. Elle assure une permanence en mairie, tous les 2 mois, le 2^e mardi de 14h à 17h, la prochaine est fixée au mardi 13 janvier 2015.

Info + Important : Contactez ce service et remplissez votre dossier AVANT de commencer tous travaux, sinon aucune subvention ne sera possible.

Propreté du village

Depuis plusieurs mois, la municipalité est régulièrement alertée par des habitants se plaignant de l'état de nos centres de collecte. Le Maire a même reçu des lettres et des plaintes. La vérité est toute autre, si nous sommes bien responsables de la propreté du village, il nous faut une fois de plus rappeler que ces plateformes de collectes sont gérées en totalité par la Communauté des Communes Ventoux Sud (CCVS). Max Raspail est venu plusieurs fois dans notre village pour constater que celles-ci ne sont pas adaptées, notamment lors des week-ends et des vacances. Il est intervenu pour rajouter des containers dans le prolongement de la caserne des pompiers. D'autres dispositions devraient être prises par la CCVS.



Chaque habitant doit être acteur de la propreté du village: utilisons correctement les conteneurs poubelle et les conteneurs de tri sélectif, amenons les encombrants à la déchetterie de Villes Sur Auzon, ramassons les crottes de nos chiens, jetons nos papiers dans les poubelles, et parfois, donnons nous-mêmes un coup de balai sur nos trottoirs. Mormoiron sera plus propre !

Serveur d'Alerte

La municipalité met en place un serveur d'alerte de la population via l'opérateur Orange.

Ce service permettra d'avertir la population via des messages téléphoniques ou des SMS lors d'alertes météorologiques de vigilances Orange ou Rouge. Il permettra également de transmettre d'autres informations importantes via ce mode de diffusion. Dès sa mise en production, chacun sera prévenu : l'inscription des habitants souhaitant bénéficier de ce service se fera alors en mairie et via un formulaire en ligne sur le site internet de la commune.

Panneaux lumineux

Comme nous l'avons indiqué dans notre programme, la mise en place de 2 panneaux lumineux a été réalisée en décembre 2014. La société LUMIPLAN de Saint Herblain (44) a été retenue suite à un appel d'offres.

L'un se trouve au rondpoint de la RD 942 et l'autre au centre du village, place du Clos. Un investissement de 20000 € qui va permettre d'informer la population sur les activités de la commune mais aussi donner des renseignements. Si vous avez une information à faire paraître, contacter Nathalie à la mairie au 04 90 61 80 17 ou par courriel : nphongchith.mormoiron@orange.fr



Croix & Calvaires



Cet automne a débuté la rénovation des croix et des fontaines de notre village.

Les croix d'un village ont toujours eu des significations particulières : témoigner de la foi des habitants, mettre en avant la richesse du village par des ornements plus ou moins riches. Mais elles ont eu également un rôle spécifique : marquer les entrées d'une commune. En effet il fut un temps où les pompes funèbres avaient une zone d'exploitation exclusivement municipale. Si par exemple, un cercueil venait de Mazan pour une inhumation à Mormoiron, un arrêt était marqué à l'une des croix à l'entrée de la commune, une courte cérémonie organisée, et le cercueil pris en charge par les pompes funèbres officiants à Mormoiron.

Si vous avez des morceaux d'histoire du village à partager, anecdotes ou photos, prenez contact avec la mairie au 04 90 61 80 17 ou par mail à : communication@mormoiron.com

Fontaines

Quant aux fontaines, la première a été nettoyée, rénovée, éclairée le soir afin de donner vie à notre village provençal, les autres le seront au fil des mois. Un concours devrait nous faire participer à une opération de subvention pour financer leur rénovation.



De septembre à décembre



Victor Chaudiere
Charlyn Courbet
Thibaud Brenterch
Marcus Raux
Laurine Barthelet
Luna Barbate



Cyril Cointre
&
Laura Garnier



Arnaldo Bartolini (81 ans), Maria Dominguez (56 ans), Edmond Despret (94 ans), Juliette Michel (92 ans), Maurice Clavel (90 ans), Danielle Bonfils née Gonnet (71 ans), Jeanne Lericque (91 ans), Marie-Madeleine Brothe (94 ans), Catherine Arduy (86 ans), André Latour (88 ans), Lucienne Blaise (89 ans), Béatrice Schaeffer (82 ans)

Infos pratiques

Détecteurs de fumée

Ils seront obligatoires dès le 8 mars 2015.
(loi N° 201-238 du 09/03/2010 et décret d'application du 10/01/2011).

En France, il se produit un incendie toutes les 2 minutes. Ils causent, par an, le décès de 600 à 800 personnes et des blessures à 10 000 autres, la plupart du temps la nuit, pendant le sommeil. Un détecteur doit détecter les fumées dès qu'elles sont émises, et émettre immédiatement un signal sonore (85 db) suffisamment puissant pour réveiller une personne qui dort.

Tous les logements, individuels ou collectifs, neufs ou déjà existants devront être équipés. La pose est à la charge du propriétaire, qui doit installer un détecteur de fumée et vérifier son bon fonctionnement au moment de l'état des lieux. Et c'est à l'occupant du logement, locataire ou propriétaire, de veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et d'assurer le renouvellement de ce dispositif de sécurité.

Vous pouvez vous procurer votre détecteur et avertisseur autonome de fumée (DAAF) auprès de votre artisan électricien, d'un spécialiste de la sécurité incendie, dans les commerces spécialisés de proximité, magasins de bricolage, grandes surfaces ou sur Internet. Il doit obligatoirement répondre à la norme EN 14604, en vigueur en Europe, attestée par la présence du sigle CE accompagné d'un numéro identifiant l'organisme indépendant qui a vérifié le produit (par exemple, l'organisme français AFNOR est désigné par le N° 0333). De plus, il est recommandé de choisir un DAAF certifié NF.



Il est important de l'installer à l'endroit qui donne accès aux chambres afin que le signal sonore puisse être entendu, de nuit, par tous les occupants du logement. Il est recommandé de mettre au moins un détecteur à chaque étage et un par tranche de 70 m².



LA POSTE

Depuis plus d'un an, vous disposez d'une adresse postale comprenant un numéro de voie et un nom identifiant votre voie de desserte, indiquée sur l'attestation de nouvelle adresse remise par vos services municipaux.

La Poste s'était dès lors engagée à distribuer tous vos courriers et colis, même mal adressés durant 6 mois, vous laissant le temps d'informer vos correspondants à l'aide des conseils et cartes de communication qui vous avaient été remises par votre facteur.

Cependant, La Poste observe encore aujourd'hui que les adresses mentionnées sur les correspondances destinées à des foyers de Mormoiron sont imprécises ou comportent des erreurs, ce qui entraîne des retards et des difficultés de distribution des courriers et colis, voire l'impossibilité de trouver les destinataires.

Pour vous garantir une distribution sans faille à votre domicile de tous les courriers et colis qui vous sont destinés, La Poste vous engage vivement à respecter les conseils suivants :

- Vérifier systématiquement les adresses portées sur vos envois et alerter votre correspondant en cas d'erreur (ce n'est pas parce que votre courrier est mis en boîte aux lettres que votre adresse est correcte)
- Prévenir votre correspondant par téléphone, Internet, visites ou en utilisant des cartes de communication d'adresse fournies gratuitement par La Poste
- Appeler le service organisation qualité pour obtenir des conseils sur votre adresse
- Placer votre boîte aux lettres en bordure de voie ouverte à la circulation publique
- Indiquer sur votre boîte aux lettres vos noms et prénoms

Pour obtenir des conseils dans la rédaction de votre adresse, des cartes de communication d'adresse ou pour définir l'emplacement de votre boîte aux lettres, vous pouvez contacter le service organisation et qualité de la Poste au 04 90 67 60 05



Gardes des médecins

JANVIER

jeudi 1 et vendredi 2 : D ^r Boisson - Bédoin	04 90 65 92 12
samedi 3 et dimanche 4 : D ^r Turturica Daniel - Mazan	04 90 69 70 17
samedi 10 et dimanche 11 : D ^r Lunadier - Mormoiron	04 90 61 80 27
samedi 17 et dimanche 18 : D ^r Coste - Malemort du Comtat	04 90 69 77 68
samedi 24 et dimanche 25 : D ^r Nadra - Villes sur Auzon	04 90 61 88 96
samedi 31 et dimanche 1 ^{er} février : D ^r Caut-Poitout - Mazan	04 90 69 63 15

FÉVRIER

samedi 7 et dimanche 8 : D ^r Boisson - Bédoin	04 90 65 92 12
samedi 14 et dimanche 15 : D ^r Turturica Irina - Mazan	04 90 29 67 78
samedi 21 et dimanche 22 : D ^r Brenguier - Mazan	04 90 69 88 67
samedi 28 et dimanche 1 ^{er} mars : D ^r Turturica Daniel - Mazan	04 90 69 70 17

MARS

samedi 7 et dimanche 8 : D ^r Lunadier - Mormoiron	04 90 61 80 27
samedi 14 et dimanche 15 : D ^r Coste - Malemort du Comtat	04 90 69 77 68
samedi 21 et dimanche 22 : D ^r Nadra - Villes sur Auzon	04 90 61 88 96
samedi 28 et dimanche 29 : D ^r Caut-Poitout - Mazan	04 90 69 63 15

Horaires des services publics

Architecte conseil :

3^e mardi de chaque mois sur RDV à prendre en mairie.

Mutualité Sociale Agricole :

mardi matin de 9h à 11h30 en mairie.

Assistante sociale : 2^e et 3^e mardi matin de chaque mois sur RDV
(CMS : 04 90 63 95 00)

Association Départementale d'Information sur le Logement : dernier mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h.

Chambre des métiers de Vaucluse :

dernier mardi de chaque mois de 14h à 17h

Habitat et développement : le 2^e mardi du mois, tous les deux mois, à partir de 14h.

Conciliateur de justice :

le jeudi 8 janvier, le jeudi 5 février, le jeudi 5 mars 2015 à partir de 14h30. RDV au 04 90 61 80 17

Musée :

fermé au public jusqu'en avril. À partir d'avril tous les après midi sauf le mardi ; avril, mai, juin, et septembre de 15h à 18h ; juillet et août de 15h à 19h.

Bibliothèque : lundi et mercredi de 15h à 18h, samedi de 10h à 12h.

Syndicat d'initiative : (géré par la Communauté des Communes)
fermé jusqu'en mai 2015

La Poste : Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 - samedi de 9h15 à 12h

Levée du courrier : à 11 h

Trésor public : lundi, mardi, jeudi : de 8h à 12h – 13h à 16h30 ;
mercredi : 8h à 12h ; vendredi : 8h à 12h – 13h à 15h

Marchés hebdomadaires : tous les mardis et dimanches matin sur le cours.

Nouvelles coordonnées du Presbytère à Mazan : 04 90 69 83 42
paroisse.notredameduventoux@gmail.com

La déchetterie des Terrasses du Ventoux à Villes sur Auzon est ouverte au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée les dimanches et jours fériés.



Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lundi, mercredi et samedi

de 9h à 12h.

Tel : 04 90 61 80 17

Fax : 04 90 61 89 14

www.mormoiron.com

Les encombrants

20 janvier, 17 février, 18 mars, 21 avril,
19 mai, 23 juin, 21 juillet, 18 août,
22 septembre, 20 octobre,
17 novembre, 15 décembre

Infos : 04 90 61 80 17

Vacances scolaires

Vacances d'hiver :

du 23 février au 8 mars 2015

Vacances de printemps :

du 27 avril au 10 mai 2015

Vacances d'été :

le vendredi 3 juillet 2015

Pompiers	18
SAMU	15
Police Secours	17
Gendarmerie	04 90 61 80 03
Police municipale	04 90 61 91 28
Mairie	04 90 61 80 17
Pharmacie de garde	32 37
Urgence dentaire	04 90 31 43 43
ERDF	09 726 750 84
GRDF	0 800 47 33 33
École primaire	04 90 61 80 37
École maternelle	04 90 61 97 62
Pôle Emploi	39 49
Hôpital de Carpentras (urgences)	04 32 85 90 00

Recensement militaire :

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer le mois des 16 ans ou au plus tard dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. L'attestation de recensement remise est obligatoire pour l'inscription à tous concours, examens, permis de conduire, etc.

L'AGENDA

janvier

Vœux du Maire

9 janvier

18h30 à la salle de la Ruche

Cinéval

10 janvier au Hangar Lamy

17h30 : Les pingouins de Madagascar

20h30 : Les héritiers

Loto du foyer rural

11 janvier

14h30 à la salle de la Ruche

Lecture

11 janvier

au Hangar Lamy, organisée par l'association Lire et Connaître

Trail des ocres

18 janvier

8h à la salle de la Ruche pour les inscriptions

Don du sang

22 janvier

de 15h à 19h30 à la salle de la Ruche

Cinéval

24 janvier

à 17h30 et à 20h30 au Hangar Lamy

Loto du don du sang

25 janvier

14h30 à la salle de la Ruche

Spectacle de musique des écoles

31 janvier

15h30 chants du cycle2 et à 16h30 chants du cycle3 à la salle de la Ruche

février
mars

Loto de l'association des parents d'élèves

1^{er} février

14h30 à la salle de la Ruche

Cinéval

7 février

à 17h30 et à 20h30 au Hangar Lamy

Cinéval

21 février

à 17h30 et à 20h30 au Hangar Lamy

Battue aux renards

21 février

organisée par l'association St Hubert

Loto de l'amicale des sapeurs pompiers

1^{er} mars

14h30 à la salle de la Ruche

Cinéval

7 mars

à 17h30 et à 20h30 au Hangar Lamy

Repas des chasseurs

8 mars

à la salle de la Ruche organisé par l'association St Hubert

Assemblée Générale de l'amicale des donneurs de sang

13 mars

20h30 à la salle de l'annexe

Repas dansant

14 mars

19h30 à la salle de la Ruche organisé par l'association Cowboy Madison

Cinéval

21 mars

à 17h30 et à 20h30 au Hangar Lamy

Carnaval

21 mars

organisé par l'association des Parents d'Elèves et du foyer rural

En mai prochain

1.2.3...

occupera de nouveau le jardin de la maison Porée et les ruines du château sur le thème «Contes et fables». Comme à leurs habitudes, les artistes et les enfants des écoles travailleront uniquement à partir de matériaux de récupération. Comme tous les ans, les Mormoironnais sensibles à la création peuvent participer en proposant leurs idées de sculptures.

contact : Benoît : 06 18 26 15 50

benoitledez@gmail.com



Retrouver l'agenda sur mormoiron.com/events